

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 496

Artikel: Pas de quoi fouetter un chat
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CIRCULATION

Usagers de la route: une alternative au TCS

La Suisse allemande n'est plus ce qu'elle était... au moins dans l'esprit des Suisses Romands! Voyez comment on prend en mains, du côté de Zurich ou de Berne, la protection de l'environnement, celle des biens collectifs. Dernière initiative, lancée à Herzogenbuchsee, digne du plus haut intérêt: une levée de boucliers contre le lobby de la voiture et le Touring Club Suisse sous la forme d'une Fédération Suisse des Transports (FST).

Deux objectifs essentiels, selon les "promoteurs":

- Poser le problème de la circulation, et particulièrement celui de la circulation automobile dans le cadre de l'ensemble des activités humaines — on vit, on travaille, on respire, on dort, on marche, etc. — et non plus comme un paramètre prioritaire.
- Accorder un appui soutenu aux modes

de transport dont les usagers ne sont ni puissants, ni souvent organisés, ni bien sûr défendus par des groupes de pression, les piétons (1), les cyclistes, les enfants, les personnes âgées (on sait qu'en 1976, 305% des morts de la route étaient des personnes âgées).

Pour l'instant, la Fondation est le fait de personnalités provenant de toutes les régions de la Suisse et des horizons les plus divers; en ce qui concerne la Suisse romande et latine, on trouve par exemple, à côté du syndicaliste Louis Joye (SEV...), du conseiller aux Etats vaudois Jacques Morier-Genoud (socialiste), la conseillère nationale genevoise Monique Bauer-Lagier (libérale), le conseiller national saint-gallois Franz Jaeger (indépendant), de même que le clown Dimitri ou le physicien Jean Rossel. Des organisations entières ont d'ores et déjà adhéré à la FST à titre collectif: la Fédération suisse pour la protection de la nature, le WWF, l'Institut de la Vie.

Pour atteindre tous ses objectifs, la Fédération doit évidemment s'élargir et elle pré-

voit, pour cette année encore, la création d'un club des transports, véritable alternative au TCS, ouvert à tous, et qui devrait offrir des prestations identiques à ce dernier, l'idéologie en moins.

Urgences: de nouvelles collaborations et de nouvelles sources de financement (adresse utile: 3360 Herzogenbuchsee, case postale; tél. 063.61.51.51.).

NB. C'est aussi en Suisse allemande que vient de naître un autre concurrent du TCS, l'Action Route Libre, association dont les objectifs sont entre autres la lutte contre les limitations de vitesse; les juristes proches de la FST envisageraient-ils la possibilité de poursuivre les responsables de ce genre d'organisation pour complicité d'homicide lors de l'un ou de l'autre des nombreux accidents mortels de circulation imputables à des excès de vitesse (1188 victimes en 1976) qui ensanglantent les routes suisses?

(1) En attendant que prenne véritablement son essor le "Fussgängerverband" zurichois qui milite activement pour les droits des piétons, ou son homologue genevois l'Union des piétons.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Pas de quoi fouetter un chat

Racisme.

"Papillon" collé sur les murs:

"Livre interdit en Allemagne

Nous autres

RACISTES

Approuvé par d'éminents professeurs, c'est un livre qui a le mérite d'expliquer scientifiquement la différence biologique qui existe entre les races et le danger que court l'Europe par le métissage."

A supposer que le livre ait été vraiment inter-

dit, je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moyen de lutter contre le racisme.

(Il se trouve d'ailleurs que je connais le livre, dont l'auteur est un de mes amis — ! — et dont je dois dire que tout à été fait pour qu'il devienne raciste au cours de ces années de grâce 1930-1950.)

Plus insidieux, plus dangereux me paraît le racisme non pas "scientifique", mais diffus, banal et quotidien, peut-être inconscient de lui-même.

A ce propos, une anecdote.

Lausanne 1979. Un autre de mes amis remonte le Maupas, coiffé d'un chapeau qui le fait étrangement ressembler à Kafka; rencontre trois Allemands (à en juger par la prononcia-

tion): "Sieh doch der Jude da!", dit l'un des trois à ses camarades. Et tous de rire.

Pas de quoi fouetter un chat? Peut-être...

Autre anecdote.

Genève 1979. La fille d'un autre encore de mes amis s'est fiancée à un Indou originaire du Cachemire et l'accompagne à l'office compétent pour obtenir les papiers nécessaires et notamment un permis de travail. Apprend avec surprise ce que bien sûr nous savons tous: que si l'étrangère qui épouse un Suisse acquiert automatiquement tous les droits attachés à la nationalité suisse, en revanche il n'en va pas de même pour l'étranger qui épouse une Suisse et qui devra tout d'abord faire ses preuves...

Je sais: il y a pour cela d'excellentes raisons, ne serait-ce que d'habituer l'étranger en question aux us et coutumes d'un pays, où dans certains cantons (Neuchâtel), les femmes employées de l'Etat n'ont pas encore obtenu l'égalité de salaire — moi, je suis content: je croyais que le seul canton de Vaud avait la particularité de ne pas observer les prescriptions fédérales!

Toutefois, on pourrait souhaiter que l'employé communal (payé par les impôts du contribuable) se borne à donner naissance des prescriptions légales et s'abstienne de commentaires du genre: "Qu'est-ce que vous avez besoin d'épouser un Indou?... Et puis, si vous n'êtes pas contente, allez voir un peu en Iran, les femmes, comment elles sont traitées!" Etc.

Ceci me rappelle une dernière anecdote. Genève encore, mais dans les années de l'immédiat après-guerre. Un étranger se présente au contrôle douanier. "Vise-moi un peu le youpin!" dit l'un des douaniers à son collègue. "Moi, je les reconnais au premier coup d'oeil. Tu vas voir: Je vais pas le manquer!" Cependant, le voyageur, qui a entendu la conversation, se dirige vers le bureau du directeur pour protester, présente son passeport: Général de Lattre de Tassigny, chef d'Etat-Major de l'armée française, invité par le Conseil fédéral à assister aux manœuvres de la Ire (ou Iie) Division!

Et quoiqu'en règle générale, je préfère les douaniers aux généraux...

J.C.

AMITIÉ

Leiter expose

Avoir rendez-vous avec Martial Leiter tous les quinze jours dans DP, c'est déjà un plaisir. Mais que dire alors d'une visite à l'exposition qu'il nous offre (dès le 18 avril) à la Galerie-Librairie Couvaloup à Morges? Un Leiter encore différent. Un régal.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER



Kurt Furgler: Les journalistes de la SSR porteront le chador!